**Annonces sur le devenir de la Police Municipale de Nice suite au lancement du questionnaire auprès de la population**

*Vendredi 9 décembre 2016 à 15h00*

*Salle Chéret*

**Intervention de Monsieur Philippe PRADAL, Maire de Nice**

Le 14 juillet dernier, notre ville a connu une attaque terroriste sans précédent.

Suite à cet acte odieux, la police municipale, dont chacun connaît les performances et le professionnalisme, a fait l’objet d'attaques injustes.

Depuis 2008, grâce à Christian Estrosi et avec le soutien de l’ensemble des élus de la majorité municipale, notre ville a fait le choix d’une police municipale toujours plus performante, qui la place aujourd’hui au premier rang des polices municipales de notre pays. Ces événements nous ont cependant conduit légitimement à engager une réflexion sur l’avenir de ses missions.

Les règles de coordination entre police nationale et police municipale sont fixées par des conventions qui placent sous l’autorité de l’État les forces de sécurité des municipalités dans le domaine notamment de la sécurité publique générale.

Nous avons estimés nécessaire, suite aux événements, une renégociation de cette convention car on ne peut continuellement exiger des communes qu’elles pallient les carences de l’État avec les impôts de leurs habitants.

Aussi et afin d’associer les principaux concernés, il a été décidé d’interroger la population par le biais d’un questionnaire.

Le 12 Septembre 2016, ce questionnaire a été mis à disposition sous format papier dans de nombreux sites communaux et sous format dématérialisé, à télécharger et à imprimer.

Les participants avaient jusqu’au 15 octobre pour le déposer ou l’envoyer à la municipalité.

La création, la diffusion, l’exploitation et l’analyse de ce questionnaire ont été effectuées par les services de la Ville de Nice. Cette enquête n’a donc rien couté quoi qu’en disent certaines mauvaises langues.

La saisie des résultats et l’évaluation ont été confiées à la Direction de la Police Municipale (Observatoire Municipal de la Prévention et de la Sécurité).

Questionner l’ensemble de la population d’une grande agglomération comme la notre sur un sujet de société comme la sécurité représente un défi difficile à relever. Je veux saluer nos équipes internes pour l’organisation logistiques de cette enquête d’opinion.

Sur la forme, ce questionnaire répondait aux normes type en usage. Il se composait de questions introductives permettant aux participants d’assimiler la thématique abordées, de questions signalétiques destinées à la collecte d’information socio-démographique, de questions générales en rapport avec le thème abordé, et de questions spécifiques dont les réponsesns permettaiet de donner un sens concret à l’étude.

Avec près de 2 200 réponses traités, cette enquete est un succès. A titre d’exemple, les sondages réalisés au niveau national concernent en général un échantillon compris entre 800 et 1 000 personnes. Ces 2 000 réponses représentent un indicateur fiable et représentatif.

Ce questionnaire constitue une base de réflexion globale et d’analyse pour la réorganisation de la Police Municipale et de ses missions sans préjuger de la décision qui sera prise.

C’est égalemment un support de réflexion pour la négociation de la future convention de coordination avec la Police Nationale.

Globalement, il ressort principalement que les Nicois sont satisfaits de leur police municipale. Ils lui font appel en priorité puisque dans 77% des cas c’est la police municipale qui est contacté en premier.

Ils sont également satisfait des moyens d’action que nous avons mis en place. A titre d’exemple, 73% des participants estiment que la vidéo protection améliore la sécurité de notre ville.

Ils réclament même davantage de moyen d’action pour nos policiers municipaux. Par exemple, 78% estiment qu’ils doivent avoir un armement identique à la Police nationale, 79% qu’ils doivent avoir un accès direct au fichier nationaux et 86% qu’ils doivent pouvoir faire des controles d’identiés.

Il ressort également que les niçois connaissent leur police et ses missions. En effet, le questionnaire révèle deux indicatifs : le premier est que la population connaît parfaitement le champ d’action de la police municipale.

Le second est qu’elle manifeste une forte attente dans la proximité. 64% des participants souhaitent que l’organisation actuelle s’améliore pour permettre plus de proximité.

Surtout, les participants souhaitent continuer de voir travailler ensemble les policiers municipaux et nationaux afin d’assurer la sécurité publique. Cette attente passe cependant par une demande de clarification des missions par rapport à la police d’Etat afin que les rôles respectifs ne soient pas ambigues.

Pour répondre à ces demandes, et faire face aux nouveaux enjeux auxquelles nos forces de sécurité intérieures sont confrontés, nous allons devoir tirer les enseignements de ces réponses et en tirer des conséquences concrétés dans l’organisation de notre police municipale.

Je laisse à cette fin Christian Estrosi vous présenter les différentes annonces relatives à cette nouvelle organisation.